

RESPONSABILITE  
SOCIÉTALE



*Energy Solutions Provider*

Rapport de  
présentation du  
Bilan des Emissions  
de Gaz à Effet de  
Serre - GES

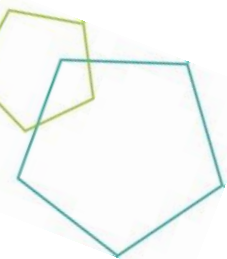
Année 2014





---

Sommaire .....	1
Introduction .....	2
1 - Description de la personne morale concernée.....	3
2 - Périmètres retenus pour la réalisation du Bilan des Emissions de GES ..	4
3 - Retour sur le plan d'action du précédent Bilan des Emissions de GES réalisé par SDMO .....	5
4 - Réalisation du Bilan des Emissions de GES de l'année 2014.....	6
4 - 1 - Année de reporting de l'exercice et année de référence.....	6
4 - 2 - Présentation de l'évaluation des émissions de GES de SDMO ...	6
4 - 3 - Eléments d'appréciation sur les incertitudes .....	9
4 - 4 - Motivation pour l'exclusion des sources de GES et de poste d'émissions de GES lors de l'évaluation des émissions de GES .....	10
4 - 5 - Explication du recalcul de l'année de référence .....	10
4 - 6 - Actions de réduction des émissions de GES .....	10
4 - 7 - Adresse du site internet où est mis à disposition le Bilan des Emissions de GES .....	12
4 - 8 - Personne responsable du Bilan des Emissions de GES .....	12



RESPONSABILITE  
SOCIÉTALE



*Energy Solutions Provider*

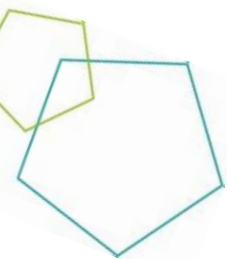
---

## Introduction

Le présent document présente le Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre de la société SDMO pour l'année 2014.

Il a été élaboré selon la Méthode pour la réalisation des bilans d'émissions de gaz à effet de serre conformément à l'article 75 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement.

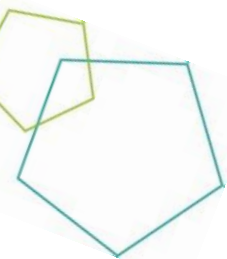
SDMO, dans une démarche de pilotage plus global de ses émissions de gaz à effet de serre, a tenu à aller au-delà de la réglementation et à réaliser son Bilan d'Emissions de GES au-delà du périmètre réglementaire, sur des postes d'émissions du scope 3.



---

## 1 - Description de la personne morale concernée

Raison sociale	<b>SDMO Industries</b>
Code NAF	2711Z
Code SIREN	548 202 985 00022
Adresse	12 Bis rue de la Villeneuve CS 92848 29228 Brest Cedex 2
Nombre de salariés	815
Description sommaire de l'activité	Conception, fabrication et installation de groupes électrogènes Formation, service après-vente et fourniture de pièces de rechange



---

## 2 - Périmètres retenus pour la réalisation du Bilan des Emissions de GES

### Description du périmètre organisationnel retenu

Le périmètre organisationnel de l'entreprise retenu correspond à l'ensemble des établissements lui appartenant. Ce qui représente en France :

- 1 siège social,
- 2 sites de production,
- 1 direction commerciale,
- 3 directions régionales,
- 8 agences commerciales.

### Description du périmètre opérationnel retenu

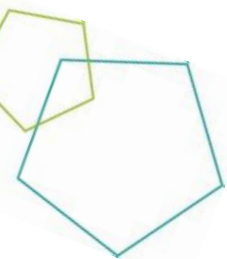
Trois postes d'émissions obligatoires de Gaz à Effet de Serre (GES) ont été pris en compte dans ce bilan :

- Emissions directes des sources fixes de combustion,
- Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique,
- Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité.

Les postes d'émissions de GES obligatoires suivants ne sont en revanche pas applicables aux activités de SDMO :

- Emissions directes des procédés hors énergie,
- Emissions directes fugitives,
- Emissions issues de la biomasse,
- Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, de chaleur et de froid.

SDMO a tenu à aller au-delà de la réglementation et à réaliser son Bilan d'émissions de GES sur des postes d'émissions du scope 3.

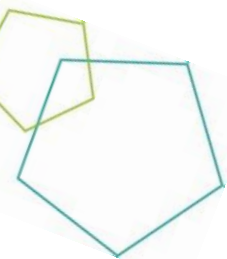


---

### 3 - Retour sur le plan d'action du précédent Bilan des Emissions de GES réalisé par SDMO

Dans le BEGES déposé en 2012, SDMO s'était engagé dans un plan de réduction des émissions de GES au travers d'actions portant sur le transport, l'énergie et les déchets. Cinq actions ont été réalisées et ont permis des réductions d'émissions de GES :

- Gain de transport inter sites de matériel : le stockage, la fabrication et les flux des composants amont et des sous-ensembles ont été revus dans le cadre de l'extension de l'usine de K2. Cela a évité le transport de 28 500 tonnes de marchandises sur 25 343 km et généré une économie de 161 Teq CO<sub>2</sub> par an,
- Favorisation de réunions de types visioconférence ou Web Ex : SDMO a investi dans deux salles de visioconférence qui sont régulièrement utilisées par les collaborateurs,
- Mise en place d'un parc de véhicules électriques pour les déplacements professionnels inter sites : SDMO s'est doté de 4 véhicules électriques, représentant une économie de 1,6 Teq CO<sub>2</sub> par an liée à l'économie de consommation de gazole,
- Diminution des temps d'essais en charge des groupes : une réflexion sur l'optimisation des temps d'essais des groupes a été lancée et a permis d'aboutir à une réduction de 20% des temps d'essais en charge sans que la qualité des produits finis ne soit modifiée. Ainsi, 35 m<sup>3</sup> de gasoil et 110,8 Teq CO<sub>2</sub> ont été économisés par an,
- Recyclage des papiers de bureau : SDMO a instauré le recyclage des papiers de bureau et sensibilisé l'ensemble de ses salariés à cette action. Cela a permis de recycler 27,41 tonnes de papier par an et d'éviter leur mise en décharge. Cette action a permis d'éviter l'émission de 22,6 Teq CO<sub>2</sub> par an.



---

## 4 - Réalisation du Bilan des Emissions de GES de l'année 2014

### 4 - 1 - Année de reporting de l'exercice et année de référence

L'**année de reporting** retenue est l'exercice s'étendant du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2014.

L'**année de référence** choisie est celle allant du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2010. Elle correspond à la première année où SDMO a réalisé un bilan de ses émissions de gaz à effet de serre.

### 4 - 2 - Présentation de l'évaluation des émissions de GES de SDMO

SDMO a réalisé l'évaluation des émissions de GES sur le **périmètre réglementaire**, à savoir :

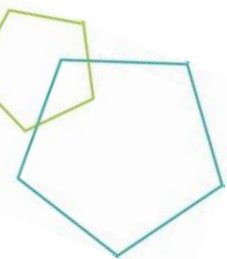
- Les émissions directes de GES,
- Les émissions indirectes de GES associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée.

Elle a également tenu à aller au-delà de la réglementation en réalisant une **évaluation des émissions de GES sur le scope 3**.

Pour cela, elle a utilisé l'outil Bilan Carbone® V7.3 et suivi la version 3.d de la méthode pour la réalisation des bilans de gaz à effet de serre conformément à l'article 75 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010.

Chacune des émissions a été évaluée séparément par poste et pour chaque GES en tonnes et en équivalent CO<sub>2</sub>.

Les données ont été recueillies à partir de factures et des relevés de compteurs machines principalement. Des estimations de données ont été réalisées quand cela a été nécessaire.



RESPONSABILITE  
SOCIÉTALE



Energy Solutions Provider

Seuls ont été utilisés pour l'évaluation des émissions de GES, les facteurs d'émissions et les pouvoirs de réchauffement global (PRG) de la Base Carbone® de l'ADEME, liée à l'outil Bilan Carbone® V7.3.

La **démarche** pour réaliser le Bilan des émissions de gaz à effet de serre de SDMO a été participative. Elle s'est déroulée comme suit :

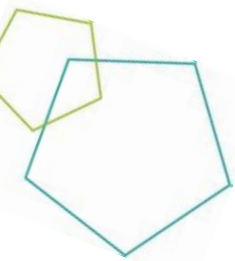
- Lancement du projet,
- Collecte et remise des données par les personnes ressources,
- Analyse des données et consolidation du bilan GES,
- Réunion de restitution,
- Définition sur les pistes d'actions de réduction des émissions.

Le mode de consolidation retenu est le contrôle **opérationnel**.



## Résultat du Bilan des émissions de GES de SDMO

Numéros	Postes d'émissions	Emissions de GES														Différence entre les deux années (t CO2e)
		Année de référence : 2010							Année du bilan suivant : 2014							
		CO2 (tonnes)	CH4 (tonnes)	N2O (tonnes)	Autres gaz (tonnes)	Total (t CO2e)	CO2 b (tonnes)	Incertitude (t CO2e)	CO2 (tonnes)	CH4 (tonnes)	N2O (tonnes)	Autres gaz (tonnes)	Total (t CO2e)	CO2 b (tonnes)	Incertitude (t CO2e)	
1	Emissions directes des sources fixes de combustion	2263	3	16	0	2282	2	90	1297	1	11	0	1309	68	118	-973
2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	513	0	4	0	518	30	26	412	0	3	0	415	24	21	-102
3	Emissions directes des procédés hors énergie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4	Emissions directes fugitives	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	<b>Sous total</b>	<b>2776</b>	<b>3</b>	<b>20</b>	<b>0</b>	<b>2800</b>	<b>32</b>	<b>117</b>	<b>1709</b>	<b>1</b>	<b>14</b>	<b>0</b>	<b>1724</b>	<b>92</b>	<b>120</b>	<b>-1076</b>
6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	0	0	0	0	90	0	13	0	0	0	0	91	0	14	2
7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	<b>Sous total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>90</b>	<b>0</b>	<b>13</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>91</b>	<b>0</b>	<b>14</b>	<b>2</b>
8	Emissions liées à l'énergie non incluses dans les postes 1 à 7	521	82	6	0	616	-32	20	382	41	18	0	449	-92	31	-167
9	Achats de produits ou services	0	0	0	0	174490	0	25326	0	0	0	0	124052	0	13387	-50438
10	Immobilisations de biens	0	0	0	0	1011	0	241	0	0	0	0	1924	0	564	913
11	Déchets	19	0	0	0	19	0	7	14	0	0	0	16	0	5	-2
12	Transport de marchandise amont	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Déplacements professionnels	458	8	1	386	854	0	28	0	994	0	0	1045	0	5	191
14	Actifs en leasing amont	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
15	Investissements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Transport des visiteurs et des clients	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
17	Transport de marchandise aval	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Utilisation des produits vendus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
19	Fin de vie des produits vendus	1363	2	0	0	1365	0	489	1701	3	2	0	1706	0	534	340
20	Franchise aval	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Leasing aval	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Déplacements domicile travail	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Autres émissions indirectes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	<b>Sous total</b>	<b>2360</b>	<b>93</b>	<b>7</b>	<b>386</b>	<b>178355</b>	<b>-32</b>	<b>26110</b>	<b>2097</b>	<b>1038</b>	<b>20</b>	<b>0</b>	<b>129192</b>	<b>-92</b>	<b>14527</b>	<b>-49163</b>



## Explication des variations d'émissions de gaz à effet de serre sur le périmètre réglementaire

Les **émissions directes des sources fixes de combustion** correspondent au gaz naturel nécessaire au chauffage principalement, ainsi qu'au gazole et essence utilisés pour les essais des groupes électrogènes clients et les groupes de secours de SDMO.

Ces consommations ont baissé entre 2010 et 2014 du fait notamment de la réduction des temps d'essais des groupes électrogènes, d'une météo plus clémente en 2014 qui a nécessité moins de chauffage, ainsi que de la diminution de l'activité d'une cabine de peinture qui utilise du gaz.

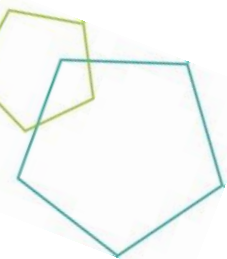
Le montant global des **émissions indirectes liées à la consommation d'électricité** est proche entre 2010 et 2014. Cependant il y a eu :

- Une diminution de la consommation électrique d'une part, liée à une diminution de la consommation sur les sites de Villeneuve et Réaumur, due au transfert d'activités sur K2 et à une météo plus clémente en 2014 qui a nécessité moins de chauffage,
- Une augmentation de la consommation à K2, avec l'extension réalisée pour le stockage et le transfert d'activités qui ont entraîné : une augmentation de consommation pour l'éclairage, la climatisation et l'utilisation de matériel tel que : des ponts roulants, charriots élévateurs et transtockeurs verticaux.

### 4 - 3 - Eléments d'appréciation sur les incertitudes

L'approche méthodologique retenue par SDMO pour le bilan des émissions de GES associées à ses activités est basée sur le calcul via l'utilisation des facteurs d'émissions documentés par l'ADEME (Base Carbone®) et de données d'activités vérifiables récoltées en interne.

Globalement, la qualité des informations fournies génère un faible niveau d'incertitude et une bonne fiabilité des résultats.



## 4 - 4 - Motivation pour l'exclusion des sources de GES et de poste d'émissions de GES lors de l'évaluation des émissions de GES

Les activités industrielles de SDMO ne permettent pas de prendre en compte :

- Les postes n° 3, 4 et 5 du scope 1,
- Le poste n° 7 du scope 2.

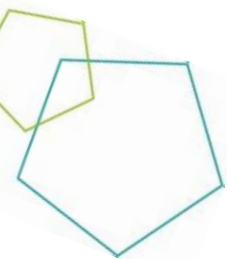
## 4 - 5 - Explication du recalcul de l'année de référence

Les émissions de carbone de l'année de référence 2010 ont été recalculées pour le poste émissions directes des sources fixes de combustible pour prendre en compte le fait qu'un compteur électrique ne fonctionnait pas en 2010 et que donc une partie des émissions n'avaient pas été comptabilisées.

## 4 - 6 - Actions de réduction des émissions de GES

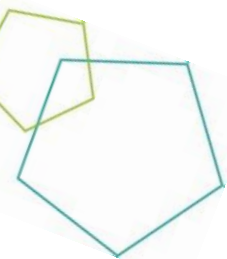
SDMO estime réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 665,1 Teq CO<sub>2</sub> grâce au plan d'actions suivant sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2017 :

Thématiques	Plans d'actions	Gains estimés en Teq CO <sub>2</sub>
Transport	Développer les liaisons maritimes Brest	462,3
	Adopter une charte achats responsables transport	A estimer
	Réaliser une étude de faisabilité pour la conversion du parc chariot diesel en gaz, voire électrique	A estimer



Thématiques	Plans d'actions	Gains estimés en Teq CO <sub>2</sub>
Energie	Automatiser les séquences d'essais et réduire les temps d'essais en charge des groupes électrogènes	147,8
	Réaliser une étude de faisabilité pour la conversion du parc diesel en gaz, voire électrique	A estimer
	Réaliser une étude de faisabilité pour la récupération de chaleur sur bancs d'essais sur le site de Réaumur	A estimer
	Réaliser une étude de faisabilité pour la récupération de chaleur sur compresseurs sur le site de Réaumur	A estimer
	Réparer le déstratificateur K2	30,0
Déchets	Augmenter part emballages consignés et réutilisables	3,6
	Adopter le tri et recyclage plastiques sur Réaumur	0
Sensibilisation collaborateurs	Réaliser un guide des éco-gestes à destination des collaborateurs	21,4
<b>Total</b>		<b>665,1</b>

SDMO a réservé un budget d'investissement pour soutenir ce plan d'actions, réaliser et atteindre ces objectifs.



## 4 - 7 - Adresse du site internet où est mis à disposition le Bilan des Emissions de GES

Le rapport du Bilan GES sera mis en ligne sur le site de la société SDMO, à l'adresse suivante : [www.sdmo.com](http://www.sdmo.com).

## 4 - 8 - Personne responsable du Bilan des Emissions de GES

Responsable du suivi : Olivier Corre

Fonction : Directeur de Production & HSE

Adresse : 12 bis rue de la Villeneuve - CS 92848 - 29228 Brest Cedex 2

Tél. : 02 98 41 41 41

[olivier.corre@sdmo.com](mailto:olivier.corre@sdmo.com)

